

Pour ou contre la transformation des portes Saint-Martin et Saint-Denis en places végétalisées et piétonnisées ?



Un patrimoine exceptionnel au cœur d'un quartier populaire du 10^e

Édifiées au XVII^e siècle à l'emplacement de l'ancienne enceinte de Charles V, les portes Saint-Martin et Saint-Denis sont les premiers bâtiments du 10^e à avoir été classés Monuments historiques. Ces deux arcs de triomphe symbolisent l'entrée dans notre arrondissement depuis les Grands Boulevards et font partie intégrante de ce quartier populaire, qui vibre au rythme de ses nombreux théâtres.

Depuis quelques années, ce « quartier des Portes » est en profonde mutation. Aménagement de pistes cyclables sur les Grands Boulevards, piétonnisation à venir de la rue du Faubourg Saint-Denis suite au vote des habitants dans le cadre du Budget Participatif, ou encore sécurisation prochaine des traversées piétonnes sur le boulevard de Strasbourg : autant de

projets pour repenser le partage de l'espace public, s'adapter aux nouveaux usages des habitants et répondre aux enjeux du changement climatique.

Aller encore plus loin pour magnifier la valeur patrimoniale des portes Saint- Martin et Saint-Denis

Dans le cadre de la votation citoyenne, la Mairie du 10^e soumet au vote un projet qui irait encore plus loin en transformant les abords des portes Saint-Martin et Saint-Denis en places végétalisées et piétonnisées. Notre proposition est d'offrir un écrin de verdure à ces deux bâtiments remarquables, mais aujourd'hui fortement dégradés, tout en créant pour les habitants un environnement plus apaisé et plus accueillant.

Ces aménagements devront s'étudier en partenariat avec l'État, qui a la charge de ces deux monuments.